

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 23 juin 2020**

Date de convocation : 19 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19 Procurations : 0 Votants : 19

L'an deux mille vingt, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER

Secrétaire de séance : Audrey VANHOOREN

DÉLIBÉRATION N° 2020-30 : Subvention aux Associations 2020

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)	841 €
Association Parents Elèves (Pont-Latapie)	116 €
Occe Coop Scolaire (Bourg)	4 553 €
Association Parents Elèves (Bourg)	628 €
Conscrits	150 €
Association Asson-Sports (subvention ordinaire déjà versée conformément au certificat administratif de reconduction en date du 8 avril 2020)	9 000 €
Association Asson-Sports (complément à la subvention ordinaire)	1 000 €
Association Asson-Sports (subvention exceptionnelle)	8 000 €
Total	24 288 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTE les subventions aux associations citées.

PRECISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2020

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire


